

N°3- Dossier Financier

Collégien / lycéen / étudiant

Classe : Nom et Prénom de l'élève :

Choix de régime

Cocher la case utile :

- ☐ Interne 5 jours
- ☐ Demi-pensionnaire **au ticket**
(mise en place à la rentrée 2025 de la tarification sociale, complément d'information en septembre)
- ☐ Externe

IMPORTANT : tout changement de régime doit être formulé par écrit par les familles ou l'élève majeur et adressé au secrétariat pédagogique.

Grille tarifaire à la rentrée 2025

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Quotient fiscal = RFR / NB PART	≤ 10 500,00 €	≤ 17 000,00 €	≤ 28 000,00 €	> 28 000€
Ticket ½ pension à la carte	3,40 €	4,15 €	4,55 €	5,15 €
Forfait annuel internat (5 jours/ 4 nuits)	1 436.40 €	1 668.60 €	1 807.20 €	2 012.40 €

En Région Centre-Val de Loire, la Tarification Sociale repose sur la situation fiscale de la famille. Le montant du repas de l'élève dépend de la tranche tarifaire dans laquelle il est affecté.

Quatre tranches tarifaires ont été définies :

- Tranche 1 : quotient fiscal inférieur ou égal à 10 500€
- Tranche 2 : quotient fiscal inférieur ou égal à 17 000€
- Tranche 3 : quotient fiscal inférieur ou égal à 28 000€
- Tranche 4 : quotient fiscal supérieur à 28 000€

L'affectation d'une tranche se base sur les informations fiscales du responsable légal de l'élève et selon le calcul suivant :
Quotient Fiscal = Revenu fiscal de référence / Nombre de parts fiscales.

Pour plus de détail voir le dossier n°5 « Information ».

À remplir par toute personne se portant garant du paiement des frais liés à l'hébergement/restauration/scolarité, quel que soit le régime choisi.

(Responsable légal / garant financier)

Je soussigné(e) (**NOM en majuscules et prénoms usuels**) :

☐ Père ☐ Mère ☐ Autre :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse complète :

Code postal : Commune :

N° de Téléphone fixe : N° de Téléphone portable :

Mail :

Profession :

Nom de votre employeur :

Adresse de votre employeur :

M'engage à payer les frais d'hébergement/restauration et autres frais liés à la scolarité de :

NOM : Prénom :

Classe / Formation :

☐ En totalité

☐ Règlement à 50 % des frais avec le responsable légal n°2, en cas de séparation ou divorce
(Si oui, merci de contacter Mme GROSBOIS, au service pédagogique, afin de connaître les modalités).

Mode de règlement :

☐ **Soit par prélèvement mensuel** : Exclusivement pour les internes

(remplir le mandat SEPA en page 3 et **joindre votre RIB**)

(Le prélèvement automatique mensuel est le moyen de paiement privilégié par l'établissement. Le nom du garant sur cette fiche doit être identique au nom du titulaire du compte à débiter)

☐ **Soit sur présentation trimestrielle de la facture et paiement** :

- par virement bancaire sur le compte de l'établissement (références ci-dessous)

IBAN : FR76 1007 1360 0000 0010 0006 378 BIC : TRPUFRP1 Domiciliation : TPCHATEAUROUX

- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'Agent Comptable

Et avoir pris connaissance de tous les tarifs liés aux différentes prestations.

À défaut de paiement, je reconnais m'exposer à ce que le recouvrement en soit poursuivi, conformément à la réglementation en vigueur.

Signature du responsable légal /garant financier :

A le



**Coupon à compléter et à retourner OBLIGATOIREMENT
pour tous les élèves, boursiers ou non boursiers avec le dossier d'inscription**

**Suite au décret n°2024-306 du 3 avril 2024, la bourse nationale est désormais
attribuée pour une seule année scolaire et non plus pour la durée de la scolarité.**

Nom et prénom de l'élève :

Classe (en 2025-2026) : **Régime :**

Effectuez une simulation afin de savoir si vous pouvez prétendre à la bourse au vu de vos ressources :
<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Ne cocher qu'une seule des 2 cases suivantes :

☐ **Je ne dépose pas de dossier de demande de bourse sur critères sociaux au titre de
l'année 2025-2026**

☐ **Je dépose un dossier de demande de bourse sur critères sociaux au titre de l'année
2025-2026 :**

→ Si vous souhaitez déposer une demande de bourse sur critères sociaux en 2025-2026, vous
devrez compléter un formulaire de demande de bourse (CERFA n° 11779*11), disponible
auprès de notre établissement ou en ligne sur notre site WEB ou en le téléchargeant sur :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do

→ Déposer votre dossier accompagné des pièces justificatives (dont l'avis d'imposition 2025
sur les revenus de l'année 2024) à la rentrée auprès de Mme GROSBOIS Julie (service
pédagogique)

**Si vous déposez un dossier de demande de bourse avec un avis de situation déclarative ou une
déclaration automatique de revenu, avant le mois de septembre, vous devrez impérativement fournir
votre avis d'imposition 2025 sur les revenus perçus en 2024.**

Bourse au mérite sous réserve des résultats à l'examen du DNB en 2025

A compléter uniquement si vous pensez prétendre à la bourse sur critères sociaux.

☐ Votre enfant a obtenu son Diplôme National du Brevet (DNB) avec mention Bien ou Très Bien
⇒ Joindre le relevé de notes

☐ Votre enfant n'a pas obtenu ou a obtenu sans mention ou une mention Assez Bien à son
Diplôme National du Brevet (DNB) ⇒ Il ne peut pas prétendre à la bourse au mérite.

Date :

Signature :